

Formation Autorisation de Conduite - Pont roulant cabine - Débutant

Ref. **LV R484 C2-4**
Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures
Formacode : 31768

Formation selon la nouvelle recommandation Cnamt R484

Avertissement :

Le client s'engage à mettre à disposition pour les mises en situations pratiques :

- un pont roulant de la catégorie correspondant aux prestations retenues,
- une aire d'évolution sécurisée intérieure et / ou extérieure balisée,
- des matériels et équipements conformes à la réglementation en vigueur et dûment vérifiés, notamment par la présentation du carnet de maintenance ou équivalent et du registre des Vérifications.

Modalités d'accès

- Avoir 18 ans révolus
- Etre médicalement apte à la conduite
- Etre obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage

Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Personnes concernées :

Personne devant obtenir ou renouveler son autorisation de conduite Pont Roulant - Cabine

Objectifs :

- Identifier la réglementation applicable à la conduite des ponts roulants de catégorie 2
- Appliquer les règles de sécurité pour la circulation et de prise de charge
- Appliquer les règles d'élancements

Programme :

Enseignement théorique :

- Aspects réglementaires, recommandation R 484 de la Cnamt

- Connaissance et technologie des ponts roulants
- Les différents modèles d'élingues
- Répartition des efforts dans les élingues

Mise en situation pratique sur votre site (sera adaptée selon la configuration du site et l'équipement utilisé) :

- Conduite et manoeuvres des ponts roulants
- Elimination du balancement
- Connaissance et maîtrise des gestes de commandement
- Positionner le pont roulant en fonction du travail et de l'environnement
- Prise et fin de poste
- Opérations d'entretien et de maintenance
- Mise en place du balisage et de la signalisation



Démarche pédagogique :

Formation axée sur la mise en pratique en conditions réelles de l'enseignement théorique dispensé.

Méthodes pédagogiques

- affirmative par exposé
- active avec des études de cas et des mises en situations réelles

Participants

- maximum 6 participants

La formation est animée par un formateur

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation formative avec des mises en situations pratiques.
Evaluation sommative avec un QCM suivi d'une évaluation pratique.

Délivrance d'un titre autorisation de conduite prérenseigné.



Le + :

Formation réalisée sur votre site et adaptée aux opérations, consignes et aux équipements couramment utilisés de votre établissement.